



Site Natura 2000

« **Sommets et versants orientaux de la Margeride** » FR 8301079

Rapport d'activités

Année 2015

Structure porteuse : Département de la Haute Loire

1 Place Monseigneur de Galard – CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY

Tel : (0)4 71 07 43 86 - Fax : (0)4 71 07 43 52 – Email : catherine.esperet@hauteloire.fr

Structure animatrice : S.M.A.T. du Haut-Allier

42 Avenue Victor Hugo – BP 64 – 43300 LANGEAC

Tel : (0)4 71 77 28 30 - Fax : (0)4 71 77 19 14 – Email : accueil@haut-allier.com

Avec le soutien de :



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Cette action est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015
- DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000
"SOMMETS ET VERSANTS ORIENTAUX DE LA MARGERIDE" -

PREAMBULE

Dans le cadre de la Directive "Habitats" et de la mise en œuvre du réseau Natura 2000, le Département de la Haute-Loire est, depuis juin 2008, la structure porteuse du site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride ». Son Document d'objectifs a été validé par le Comité de Pilotage (Copil) en 2007. Le collège des collectivités territoriales et de leurs groupements de ce Copil a reconduit le Département de la Haute-Loire en tant que structure porteuse pour une période de trois ans à l'occasion de la réunion du 19 décembre 2013. Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier est la structure animatrice du site.

Les missions du Département de la Haute Loire et du Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier se traduisent essentiellement par la définition d'un programme d'actions annuel, la réalisation des suivis administratifs et techniques des actions, la contractualisation et l'organisation de la communication, en vue de la sensibilisation du public et de la concertation avec les acteurs locaux.

Ces missions ont pour but d'atteindre les objectifs fixés par le DOCOB et, afin de les mener à bien, un programme d'action est mis en place par les 2 parties.

RAPPEL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2015

Pour 2015, les actions suivantes ont été programmées :

1^{er} semestre :

✓ **Actions d'animation et communication**

- Animation de la mise en œuvre du DOCOB : Action DOCOB 1

2nd semestre :

✓ **Actions d'animation et communication**

- Animation de la mise en œuvre du DOCOB : Action DOCOB 1
- Sortie découverte à l'attention de la population locale : Action COM 2
- Organisation d'une réunion du comité de pilotage : Actions DOCOB 1 à 6

Actions 1^{er} semestre 2015 :

Animation de la mise en œuvre du DOCOB	Département 43 : 257,40 €
	SMATHA : 4 500,00 €
	Sous-total : 4 757,40 €
TOTAL	4 757,40 €

Actions 2nd semestre 2015 :

Animation de la mise en œuvre du DOCOB	Département 43 : 494,62 €
	SMATHA : 1 600,00 €
	Sous-total : 2 094,62 €
Sortie découverte à l'attention de la population locale	SMATHA : 750,00 €
	Sous-total : 750,00 €
Organisation d'une réunion du comité de pilotage	SMATHA : 750,00 €
	Sous-total : 750,00 €
TOTAL	3 594,62 €

A. ACTIONS D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION

➤ A.1 - Animation de la mise en œuvre du DOCOB (N° action DOCOB : DOCOB 1)

Objectifs : assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre du DOCOB, assurer un appui technique au montage des dossiers et le suivi administratif

⇒ maîtrise d'ouvrage : Département de la Haute-Loire

⇒ maîtrise d'œuvre et structure animatrice : Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier

⇒ temps de travail effectué :

1^{er} semestre 2015 : - 1 jour (Département 43)
- 10 jours (SMATHA)

2nd semestre 2015 : - 2 jours (Département 43)
- 6 jours (SMATHA)

⇒ coûts :

1^{er} semestre 2015 :
- 247,31 € net (Département 43)
- 4 500 € net (SMATHA)

2nd semestre 2015 :
- 494,62 € net - (Département 43)
- 1 600 € net (SMATHA)

Le Département de la Haute-Loire a assuré :

- ✓ dans le cadre du programme d'actions annuel :
 - la validation du rapport d'activité annuel,
 - la décision du plan de financement,
 - la décision des listes des actions prévues au DOCOB et celles des actions complémentaires non prévues dans le DOCOB,
 - la recherche de financements,
 - la préparation des rapports pour les commissions permanentes et assemblées départementales du Département de la Haute Loire.

- ✓ dans le cadre de l'organisation de la communication :
 - la définition du cadre général des actions de sensibilisation et la validation des opérations envisagées par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier,
 - la définition des orientations de la concertation avec les acteurs locaux,
 - la coordination avec les différents acteurs et partenaires.

- ✓ dans le cadre des suivis administratifs et techniques des actions :
 - le suivi administratif des actions du DOCOB avec l'élaboration de l'état annuel de réalisation du DOCOB et la réalisation de tableaux de bord,
 - le suivi des conventions avec l'Etat et l'établissement des programmations annuelles,
 - le suivi des dossiers de demandes de subventions,
 - l'élaboration des conventions avec les prestataires.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier a assuré :

- ✓ dans le cadre du programme d'actions annuel :
 - l'élaboration du rapport d'activité annuel,
 - la proposition et mise en œuvre du programme d'animation annuel (proposition d'actions et estimation financière),
 - la proposition, au Département de la Haute Loire, de la liste des actions prévues au DOCOB et des études et/ou suivis supplémentaires,
 - la mise en œuvre des actions retenues par le Département de la Haute Loire.

- ✓ dans le cadre de l'organisation de la communication :
 - la proposition des opérations de concertation ainsi que leur organisation et leur mise en œuvre ;
 - la mise en lien des différents intervenants dans le cadre des opérations prévues ;
 - l'animation de sorties nature en collaboration avec d'autres structures.

- ✓ dans le cadre du suivi administratif et technique des actions :
 - la réalisation du suivi régulier des actions du DOCOB ;
 - l'élaboration des éléments techniques nécessaires aux dossiers de demandes de subventions ;
 - La mise à jour de la base de données en ligne SUDOCO.

Il n'y a pas eu de réunion du Comité de pilotage au cours de l'année 2015, bien que celle-ci soit prévue au programme d'actions initialement. La structure porteuse et la structure animatrice ont convenu, en accord avec les services de l'Etat, de ne pas en réaliser cette année au vu des autres actions ayant un caractère plus prioritaire (PAEC notamment). Une réunion du Comité de pilotage sera néanmoins programmée en 2016.

➤ **A.2 – Elaboration d'une candidature aux projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) (N° action DOCOB : DOCOB 1 à 6)**

Objectif : Mettre en place avec les exploitants agricoles une contractualisation visant à concilier pratiques agricoles et préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire.

- ⇒ Maîtrise d'ouvrage : Département de La Haute-Loire
- ⇒ Prestataires : SMAT du Haut-Allier
- ⇒ Opérateur du projet : SMAT du Haut-Allier
- ⇒ **Coût : intégré à l'animation du DOCOB**

L'appel à projets PAEC a été lancé par le Conseil Régional d'Auvergne en juillet 2015. Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure porteuse du site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride » a proposé l'élaboration d'une candidature sur le territoire « Margeride auvergnate » qui intègre le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride ». Le Département de la Haute-Loire, favorable à cette démarche, est partenaire du SMAT du Haut-Allier dans ce projet.

Le PAEC « Margeride auvergnate » a fait l'objet d'une candidature déposée le 15 septembre 2015 auprès de l'autorité de gestion. Cette candidature a été construite en concertation avec les principaux représentants des collectivités, du monde agricole et des acteurs de l'environnement. Deux réunions d'un comité de pilotage (voir composition du Comité de pilotage en annexes) ont été organisées :

- la première a été organisée pour l'élaboration de la candidature le 1^{er} septembre 2015 à Ruynes-en-Margeride ;

- la seconde a été organisée le 9 novembre 2015 à Saugues pour finaliser le projet. Des rencontres avec des agriculteurs locaux ont également permis d'affiner le projet, les mesures proposées et les chiffrages prévisionnels.
- Le comité des cofinanceurs régionaux a donné un avis favorable à cette candidature, en apportant des remarques. Après la prise en compte de ces remarques, le projet final a été déposé auprès du Conseil Régional le 18 novembre 2015. Ce projet se trouve en annexes, voici ses principales caractéristiques :
- Surface du PAEC : 8 525 hectares
 - 20 communes concernées
 - Zones à enjeux :
 - Site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » ;
 - Site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride » ;
 - Sites Natura 2000 « Lacs et rivières à Loutre », « Rivières à Ecrevisse à pattes blanches » et « Rivières à Moule perlière » ;
 - Zones humides recensées dans le cadre du PRA Odonates sur le massif de la Margeride ;
 - Zones d'estives collectives situées à une altitude supérieure à 900m.
 - Enjeux du PAEC :
 - Maintien de la diversité floristique des surfaces herbagères à forte valeur patrimoniale ;
 - Limitation de l'intensification des pratiques agricoles sur les surfaces facilement mécanisables et proches des sièges d'exploitations ;
 - Limitation de la déprise sur les estives collectives et les surfaces les plus éloignées des sièges d'exploitations ;
 - Gestion adaptée des zones humides.

La priorité de la contractualisation est donnée aux surfaces abritant des habitats naturels d'intérêt communautaire en sites Natura 2000.

Les mesures proposées sont les suivantes :

Mesure système herbager et pastoral pour les entités collectives : SHP 02

Cette mesure engage le contractant à des résultats :

- Soit au maintien de la diversité floristique de prairies : présence d'au moins quatre plantes indicatrices parmi une liste de 20 plantes établie localement et validée par le Conservatoire botanique national du Massif-Central
- Soit à l'équilibre du pâturage des surfaces pastorales : engagement à un niveau de prélèvement de la ressource évitant le surpâturage et l'embroussaillage.

La mesure est rémunérée à hauteur de 47,15 €/ha/an pour les surfaces engagées.

Engagements unitaires

Type de milieu	Code mesure proposé	Engagement ou combinaison d'engagements	Paramètres définis localement	Critères locaux	Montant unitaire (€/ha/an ou €/ml/an)	Montant total
Zones humides	AU_MAR6_ZH01	HERBE 03	- UN = 90 - p16 = 5		65,17	121,75 €/ha/an
		HERBE 04	- p13 = 0 - p15 = 5	- Plages de chargement moyen annuel à respecter : 0,15 à 0,6 UGB/ha/an	56,58	
	AU_MAR6_ZH02	HERBE 03	- UN = 50 - p16 = 5		21,57	248,88 €/ha/an
		HERBE 04	- p13 = 0 - p15 = 5	- Plages de chargement moyen annuel à respecter : 0,15 à 0,6 UGB/ha/an	56,58	
		HERBE 13		- Chargement minimum à l'exploitation de 0,3 UGB/ha - Part minimale de prairies et pâturages permanents : 35 % de la SAU de l'exploitation - Engagement de 80 % minimum des prairies et pâturages permanents éligibles de l'exploitation	120,00	
MILIEU 01	- e6 = 5 % - p14 = 1 - rdt p = 46,3 - px f = 11		50,73			
Prairies et pâtures riches en fleurs et riveraines de cours d'eau	AU_MAR6_HE01	HERBE 07			66,01	
	AU_MAR6_HE02	HERBE 03	- UN = 90 - p16 = 5		65,17	172,48 €/ha/an
		HERBE 04	- p13 = 0 - p15 = 5	- Plages de chargement moyen annuel à respecter : 0,3 à 0,8 UGB/ha/an	56,58	
		MILIEU 01	- e6 = 5 % - p14 = 1 - rdt p = 46,3 - px f = 11		50,73	
	AU_MAR6_HE03	HERBE 03	- UN = 90 - p16 = 5		65,17	121,75 €/ha/an
		HERBE 04	- p13 = 0 - p15 = 5	- Plages de chargement moyen annuel à respecter : 0,3 à 0,8 UGB/ha/an	56,58	
Landes et parcours	AU_MAR6_HE04	HERBE 03	- UN = 60 - p16 = 5		32,47	89,05 €/ha/an
		HERBE 04	- p13 = 0 - p15 = 5	- Plages de chargement moyen annuel à respecter : 0,2 à 0,7 UGB/ha/an	56,58	
	AU_MAR6_HE05	HERBE 09			75,44	75,44 €/ha/an
Bois pâturés	AU_MAR6_HE06	HERBE 10	- p12 = 3		72,42	72,42 €/ha/an
Ripisylve	AU_MAR6_RI01	LINEA_03	- p3 = 1	- Ripisylves éligibles : toutes ripisylves présentes en bordure des cours d'eau désignés en ZSC «linéaires», et présentant des essences locales (principalement Aulne, Frêne, Erables, Saules, Peuplier noir, Noisetier, Hêtre)	0,85	0,85 €/ml/an

A l'échelle du site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride », la contractualisation concerne potentiellement les secteurs de la Cham Minières, de la Loubeyre et du Domaine du Sauvage. Toutefois, la connaissance du contexte local laisse penser que certains secteurs ne seront pas contractualisés, ce qui réduit les chiffrages de contractualisation.

➤ A.3 –Sensibilisation au patrimoine naturel à l'occasion du Festival Celte en Gévaudan

Objectif : Sensibiliser le grand public à la préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire caractéristiques de la Margeride.

- ⇒ Maîtrise d'ouvrage : Département de La Haute-Loire
- ⇒ Prestataires : SMAT du Haut-Allier
- ⇒ **Coût : intégré à l'animation du DOCOB**

L'animateur Natura 2000 a été sollicité pour participer à la balade d'ouverture du Festival Celte en Gévaudan, organisée le 6 août 2015 par l'association Histoire et marche. A cette occasion, l'animateur a accompagné les participants à la balade réalisée sur l'ensemble de la journée, passant par le sommet du Montchauvet et le village archéologique au cœur de la hêtraie. La balade a rassemblé près de 300 marcheurs. Au sommet du Montchauvet, une présentation des landes sèches à Callune et Myrtille a été réalisée : espèces caractéristiques, intérêts faunistiques et floristiques, historique de gestion pastorale, intérêt de Natura 2000 pour préserver ces milieux.

L'animateur a piloté un atelier consacré aux milieux forestiers (faune, flore, gestion, ...). Cet atelier a accueilli les marcheurs au cours de l'après-midi, formant de petits groupes au fur et à mesure de leur arrivée près du village archéologique de Montchauvet.

B. ORGANISATION D'UNE SORTIE NATURE A L'ATTENTION DE LA POPULATION LOCALE (ACTION DOCOB N° COM2)

Objectif : Sensibiliser le grand public à la préservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire caractéristiques de la Margeride.

- ⇒ Maîtrise d'ouvrage : Département de La Haute-Loire
- ⇒ Prestataires : SMAT du Haut-Allier
- ⇒ **Coût : 750 € net**

Comme prévu au programme d'actions prévisionnel, une sortie nature a été organisée par le SMAT du Haut-Allier en partenariat avec l'association « Histoire et marche » sur le site du Montchauvet. Cette sortie a été organisée sur la journée du jeudi 20 août. La participation d'une dizaine de personnes (principalement des personnes résidant temporairement sur le secteur de Saugues) a permis la découverte d'un patrimoine naturel exceptionnel :

- Sommet du Montchauvet : découverte des landes à Callune et myrtille, historiquement gérées par une activité pastorale extensive, aujourd'hui en voie de disparition, enjeux paysagers et écologiques de leur préservation ;
- Forêt de hêtres du versant ouest du Montchauvet : enjeux écologiques de la préservation des hêtraies, présentation d'espèces inféodées aux milieux forestiers d'altitude (Pic Noir, Chouette de Tengmalm, lichen Pulmonaire – *Lobaria pulmonaria*) et enjeux de conservation des arbres sénescents.
- Zone humide en bas de pente : découverte des nombreux intérêts des zones humides (préservation de la qualité et régulation quantitative de la ressource en eau, richesse de la biodiversité, etc ...). Découverte de plantes carnivores comme la Droséra à feuilles rondes et la Grassette, ou encore une station de Lycopode en massue à proximité de la zone humide. Explications sur la sensibilité de ces milieux et leur régression au cours du XXème siècle, nécessité de préserver ce patrimoine pour les générations futures, lien avec les activités humaines comme l'agriculture, la gestion forestière ou le tourisme.

L'association « Histoire et marche », en la personne de Marc Truchon, a présenté le volet historique et archéologique de ce site d'exception : village déserté du Montchauvet, situé aujourd'hui au cœur de la Hêtraie, fouilles archéologiques menées au XXème siècle, vie du village au Moyen-âge, etc... En somme une présentation tout à fait complémentaire au volet de patrimoine naturel, permettant d'illustrer la variabilité spatiale et temporelle des paysages, ici probablement liée à l'évolution des conditions climatiques.

C. COHERENCE AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES, PROJETS OU ACTIONS

Objectif : Suivre la mise en œuvre d'autres politiques publiques en lien avec le site, prendre contact avec des maîtres d'ouvrages ou des partenaires potentiels

➤ C.1 – Suivi des projets impactant potentiellement les habitats naturels ou espèces d'intérêt communautaire du site

En 2015, l'animateur a été sollicité uniquement pour l'évaluation des incidences relative à l'organisation d'une journée de valorisation du site du Domaine du Sauvage, par le Département de la Haute-Loire le 12 juillet 2015. Au vu de l'organisation de cette manifestation, des secteurs choisis pour les différentes animations, des conditions climatiques très sèches de la période, aucun impact significatif sur les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire n'a été relevé.

➤ C.2 – Suivi des autres programmes d'amélioration des connaissances scientifiques

- Inventaires naturalistes :
 - Plan régional d'actions (PRA) en faveur des Odonates. Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, animateur de ce programme, a mené des prospections sur le Massif de la Margeride, en 2014 et en 2015. Au cours de l'année 2015, les chargés de mission devaient parcourir des zones humides situées sur les communes de Grèzes et de Chanaleilles.
 - Espaces naturels sensibles – zones humides de Grèzes et Chanaleilles. Le Département de la Haute-Loire a recruté un bureau d'études (Eco-stratégie) pour réaliser un inventaire complémentaire des Lépidoptères sur les communes de Grèzes et de Chanaleilles, ciblé sur le Nacré de la Canneberge (*Boloria aquilonaris*).

Afin de coordonner les phases de terrain et d'informer les élus et gestionnaires locaux de la réalisation de ces inventaires, un rendez-vous avec les maires de Grèzes et de Chanaleilles a été organisé. L'animateur du site a participé à ces rendez-vous. L'animateur a également pris connaissance des résultats des inventaires, pouvant être mis en lien avec les objectifs et actions du Docob du site « Sommets et versants orientaux de la Margeride ».

En ce qui concerne les Odonates, 116 sites potentiels ont été prospectés par le CEN Auvergne au total. Il apparaît notamment que la Cordulie Arctique (*Somatochlora arctica*), l'une des espèces à enjeu du PRA Odonates, est présente sur plusieurs stations de la commune de Chanaleilles, y compris hors du site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride ».

Pour ce qui concerne les Lépidoptères, les principaux résultats peuvent être synthétisés comme suit :

- La zone d'étude couvre l'ensemble des communes de Grèzes et de Chanaleilles, en ciblant les zones favorables au Nacré de la Canneberge : 1 487 ha ont été prospectés ;
- 131 individus de Nacré de la canneberge ont été contactés sur 13 sites représentant une surface de 63 hectares, a priori deux populations existent : l'une sur le Domaine du Sauvage et l'autre sur le secteur de La Loubeyre ;
- Les enjeux principaux sont le maintien des populations et l'entretien/restauration de la connectivité entre ces populations. La gestion actuelle semble compatible avec un maintien des populations sur le moyen terme. Eco-stratégie préconise le déboisement de certaines zones pour restaurer la connectivité des deux populations.

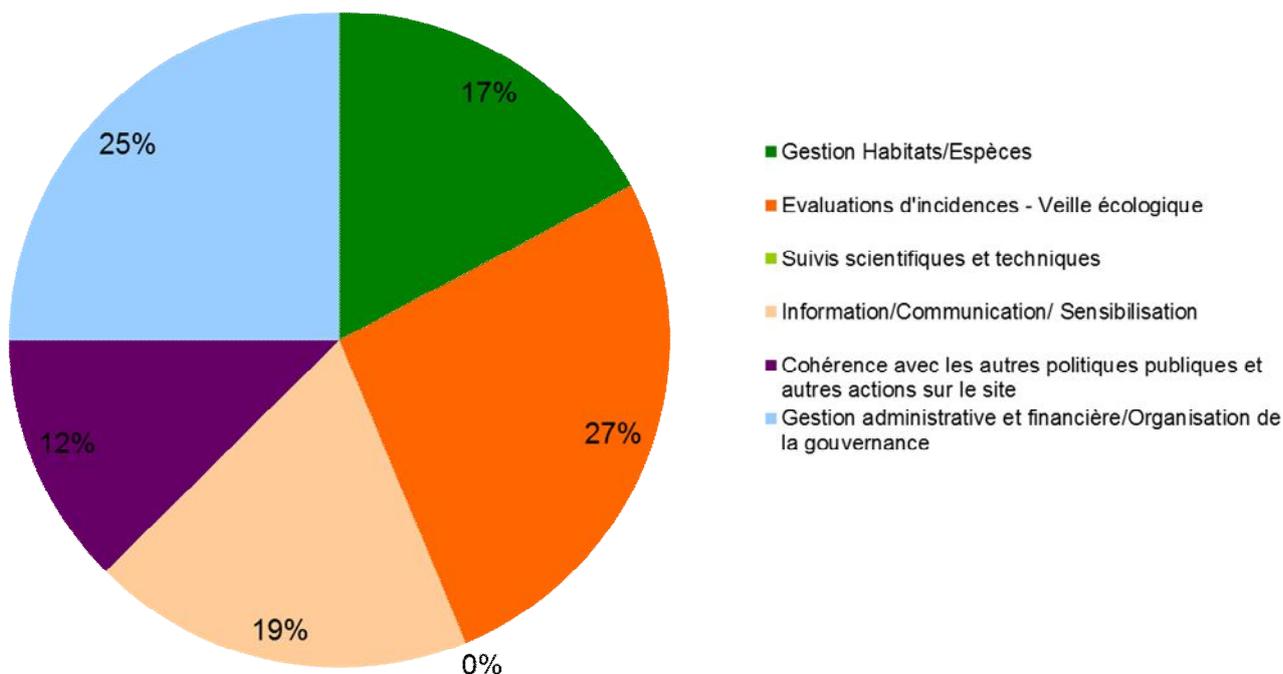
➤ **C.3 – Participation à d'autres projets ou actions en lien avec le site Natura 2000, les habitats naturels ou les espèces d'intérêt communautaire.**

L'animateur du SMAT du Haut-Allier, dans le cadre de sa mission de suivi et de mise en cohérence des politiques publiques, a eu l'occasion de participer aux démarches ou procédures suivantes :

- **Politique agricole commune** et mise en place de la politique des prairies sensibles : prise de connaissance du dispositif, cohérence avec les enjeux et caractéristiques du site.
- **Sollicitations de la DREAL Auvergne :**
 - Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) : Fourniture de données en lien avec l'arrêté préfectoral de protection de biotope pour le Bouleau nain.
 - Mise à jour des Données ZNIEFF : recherche de données pour la mise à jour de ce zonage. Toutefois, aucune donnée ne concernant des espèces déterminantes ZNIEFF n'a pu être trouvée.
- **Application numérique de randonnée** pour le Domaine du Sauvage : participation à l'élaboration des textes concernant le patrimoine naturel et les caractéristiques du site Natura 2000. Les textes concernent des points d'intérêt situés sur des circuits de randonnée recoupant le site Natura 2000 des « Sommets et versants orientaux de la Margeride ». A titre d'exemple, ces courts textes concernent les multiples intérêts des tourbières, les paysages et l'évolution des landes, ou encore les particularités de certaines reliques glaciaires (Bouleau nain, Saule des Lapons, ...)
- **Projet de mise en valeur du site de Montchauvet.** Rencontre avec l'initiateur de ce projet (Marc Truchon) : échanges sur le patrimoine naturel et les moyens de le valoriser, discussions sur d'éventuels aménagements légers à mettre en place à proximité du village archéologique, procédure d'évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur du site devra suivre ce projet au cours de l'année 2016. L'enjeu est la sensibilisation au patrimoine naturel exceptionnel du site Natura 200 tout en préservant ce patrimoine.
- **Sollicitation du Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC) :** L'animateur a été sollicité pour vérifier la cohérence des données cartographiques en possession du CBNMC et celles dont disposait la structure animatrice.

D. REPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION SUR LE SITE DES « SOMMETS ET VERSANTS ORIENTAUX DE LA MARGERIDE » EN 2015 :

**Répartition du temps d'animation sur le site
"Sommets et versants orientaux de la Margeride"
Année 2015**



19 journées d'animation (3 jours de l'animatrice Natura 2000 du Département de la Haute-Loire et 16 jours des animateurs Natura 2000 du SMAT Haut-Allier) ont été consacrées au site « Sommets et versants orientaux de la Margeride » en 2015.

En 2015, ce nombre de jours est en diminution par rapport aux autres années d'animation. La part du temps consacré à la communication est réduite cette année. La part de gestion des habitats et espèces n'est pas représentative des enjeux et des actions conduites sur ce site. En effet, le temps consacré au PAEC « Margeride auvergnate » a été assez important, mais il concerne également un autre site Natura 2000 auquel il a également été affecté. La part apparente la plus importante cette année est celle consacrée aux évaluations des incidences et à la veille écologique, à mettre en lien avec le suivi du projet du Montchauvet. La gestion administrative et financière est toujours assez élevée, ce qui est cohérent au vu des démarches conduites sur l'ensemble de l'année 2015 (financement sur deux conventions attributives différentes, ayant permis une continuité dans l'animation des sites).

F. SYNTHÈSE DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2015

1^{er} semestre 2015 (01/01/2015 – 30/06/2015) :

Nature de la prestation	Prestataire	Montant du devis	Montant de la facture	Date de mandat	N° de mandat
Animation de la mise en œuvre du DOCOB	Département	257,40 €	247,31 €	-	
	SMATHA	4 500 €	4 500 €	22/07/15	14628
TOTAL		4 757,40 €	4 747,31 €		

2nd semestre 2015 (01/07/2015 – 31/12/2015) :

Nature de la prestation	Prestataire	Montant du devis	Montant de la facture	Date de mandat	N° de mandat
Animation de la mise en œuvre du DOCOB	Département	494,62 €	494,62 €	-	
	SMATHA	1 600 €	1 600 €	4/12/15 ⁰	5138 ²
Sortie découverte à l'attention de la population locale	SMATHA	750 €	750 €		
TOTAL		2 844,62 €	2 844,62 €		

G. PLAN DE FINANCEMENT

1^{er} semestre 2015 (01/01/2015 – 30/06/2015) :

Financeurs	Taux en %	Montant en €
Etat	94,59	4 490,48
Sous-total financeurs publics	94,59	4 490,48
Département 43	5	247,31
TOTAL	100 %	4 747,31 €

2nd semestre 2015 (01/07/2015 – 31/12/2015) :

Financeurs	Taux en %	Montant en €
Etat	50	1 422,31
FEADER	50	1 422,31
Sous-total financeurs publics	100	2 844,62
Département 43	-	-
TOTAL	100	2 844,62 €

Site Natura 2000

**« Sommets et versants orientaux de la
Margeride » FR 8301079**

Annexes au rapport d'activités

Année 2015

Annexe 1 : Documents relatifs au PAEC « Margeride auvergnate »

Annexe 2 : Communication sur la sortie nature organisée le
20/08/2015 au Montchauvet